

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de :

- Pouvoir évaluer et appréhender les risques liés aux atmosphères irrespirables et/ou en espace confiné
- Assurer la sécurité et la protection de la santé du personnel en poste
- Savoir s'équiper correctement d'un ARI et sa mise en œuvre : vérification quotidienne, entretien sommaire, recharge



DUREE

1 journée

ASPECT REGLEMENTAIRE

L'employeur doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un EPI d'une formation adéquate.

PERSONNES CONCERNEES

Travailleur et encadrant chargés d'intervenir en toute sécurité, même occasionnellement, en atmosphère irrespirable et/ou en espace confiné.

EFFECTIF

De 4 à 8 personnes

METHODE

Exposé didactique avec moyen multimédia, démonstration pratique, mise en situation, échange d'expérience.

SANCTION

Le test d'évaluation des connaissances acquises permet la délivrance d'une attestation de formation au port de l'ARI..

PRE-REQUIS

Aptitude médicale pour le port de l'ARI.

PROGRAMME

Présentation de la formation selon les prescriptions de sécurité types de l'ITM.

- 1. Atmosphère non respirable**
 - Dangers et origines possibles
- 2. Appareils respiratoires**
 - Présentation des différents types d'appareils : filtrants, isolants à circuit ouvert ou fermé, bio line
 - Connaître les contraintes physiologiques : impact sur la perception de l'environnement, sur l'équilibre, sur la communication
 - Les différentes atmosphères toxiques
 - Règles de sécurité avant, pendant et après le travail
- 3. Règles d'emploi**
 - Procédures de pénétration
 - Calcul de l'autonomie pendant le port de l'ARI
- 4. Travaux pratiques**
 - Mise en situation
 - Parcours d'acclimatation au port de l'ARI